INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS ET REMBOURSEMENTS DES FRAIS D'INSCRIPTION

SAISON 2026/2027

Table des matières

1 PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR LES JEUNES 2

2 PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR LES ADULTES 2

2.1 CIRCUITS DÉPARTEMENTAUX (SENIORS ET VÉTÉRANS) ET VOLANT DES ALPES 2

2.2 TOURNOIS ET COMPÉTITIONS AUTRES 2

2.3 REMBOURSEMENTS - RAPPELS POUR LES SÉNIORS ET VÉTÉRANS 2

1 Procédure d'inscription pour les jeunes

Le club prend en charge toutes les inscriptions aux étapes du Circuit Départemental Jeunes (CiDJ), ainsi que les inscriptions aux compétitions possibles dans les départements des Hautes-Alpes (05) et des Alpes-De-Haute-Provence (04).
Les compétitions du Circuit Régional Jeunes Open et Elite (CRJO et CRJE) sont pris en charge par le Comité Départemental.

Les demandes d'inscription sont à effectuer auprès de Jérôme (jerome.poelaert@gmail.com) et dans ce cas les frais seront avancés par le club.

ATTENTION ! : Le club ne remboursera pas l'inscription à une compétition extérieure, ayant eu lieu le même jour qu'une compétition organisée par le club, dans la catégorie concernée par le joueur.

2 Procédure d'inscription pour les adultes

2.1 Circuits Départementaux (seniors et vétérans) et tournois organisés par le club

Le joueur souhaitant participer à une étape du Circuit Départemental Adultes (CDA) ou du Circuit Départemental Vétérans (CDV) s'inscrit directement **sur Badnet ou eBad.** Le **paiement n'est pas à effectuer par le joueur**.

La procédure est identique pour l'inscription aux tournois organisés par le club du Badminton Club Gapençais tel que le **Volant des Alpes**.

2.2 Tournois et compétitions autres

Le joueur souhaitant participer à un tournoi ou une compétition s'inscrit directement :

- Soit par **Badnet ou eBad et règle le montant de son inscription**.
- Soit **auprès de l'organisateur et règle le montant de son inscription.**

2.3 Remboursements - Rappels pour les séniors et vétérans

Pour la demande de remboursement des frais d'inscription, le **justificatif de paiement** (justificatif Badnet ou facture du club organisateur**)** est à envoyer, à l'issue de la compétition, **dans un délai d'un mois**, à l'adresse suivante :

badagap05.tresorerie@gmail.com

Le remboursement sera effectué par virement bancaire (à favoriser), un RIB sera à joindre à la première demande de remboursement OU par WERO OU par chèque.

Le traitement des remboursements étant assuré par une unique bénévole au sein du club, vos demandes seront traitées aux alentours du mois suivant la réception du justificatif.

ATTENTION ! :

- Transmission des justificatifs avant le 15/08 de la saison, passé ce délai, le remboursement ne sera pas effectué (sauf pour les derniers tournois ayant lieu entre le 15/08 et le 31/08 de la saison).
- Les frais bancaires de l'inscription (3,9% par paiement) sont à la charge du joueur.
- Le club ne remboursera pas l'inscription à une compétition extérieure, ayant eu lieu le même jour qu'une compétition organisée par le club, dans la catégorie concernée par le joueur.

Licence de base :

Le club prend en charge les inscriptions à toutes les compétitions de type CDA (circuit départemental adulte) dans les départements des Hautes-Alpes (05), championnat départemental 05 et les tournois organisés par le club.

Option compétition :

Le club prend en charge les inscriptions jusqu'à 10 compétitions sur la saison en plus de celles comprises dans la licence de base.